

### **MUTATIONS SUR POSTES DE CHEF .**

A l'issue des deux premières CAPN, celles de fin mars, début avril et celle des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, 67 mutations ont été réalisées dans l'académie de Bordeaux.

Sur ces 67 mutations :

45 sont des mutations intra- académiques (67%)

21 sont des mutations concernant des collègues venant d'une autre académie, de l'étranger ou des TOM (31%).

1 concerne une réintégration après une disponibilité.

18 adjoints deviennent chef, 14 en collège, 3 en LP et 1 en lycée.

118 collègues, syndiqués au SNPDEN avaient envoyé leur dossier de mutation au syndicat, ce qui a permis au commissaire paritaire d'assurer un suivi individuel.

Cette année, le nombre beaucoup plus faible de collègues partant en retraite, une centaine dans toute la France, a notablement restreint le nombre de mutations. Un départ en retraite engendre par le jeu des chaînes 2,4 mutations.

### **MUTATIONS SUR POSTES D'ADJOINT**

Notre académie, comme toutes celles du sud de la France, est très demandée. Connaissant la difficulté d'y obtenir un poste de chef, des collègues, de plus en nombreux, ( r )entrent en sollicitant un poste d'adjoint. C'est particulièrement flagrant cette année où sur les 32 postes d'adjoints ouverts à l'issue de la première CAPN, 13 sont pourvus par des collègues venant d'une autre académie, de l'étranger ou d'un TOM.

En fin de compte, seulement 10 postes d'adjoint restent vacants à la fin de la deuxième CAPN. Ce sont ces postes qui sont offerts à nos nouveaux collègues, reçus au concours 2005.

### **AFFECTATION DES LAUREATS CONCOURS**

Pour les lauréats concours, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si en 2004, la très grande majorité des lauréats, issus de l'académie, qui souhaitaient y rester ont pu y être nommé, la situation est radicalement différente cette année.

Sur les 10 postes ouverts, l'académie accueille 6 lauréats du C1 ( tous de l'académie) et 4 du C2 (aucun de l'académie). Selon l'usage constant, la direction de l'encadrement donne une priorité de choix aux collègues agrégés ou assimilés ; ainsi 6 des 7 reçus du C1 sont nommés dans l'académie. Pour les reçus du C2, les quatre entrants ont un rang de classement meilleur ( 17, 29, 35 et 57) que le premier reçu de l'académie souhaitant rester (82).

Cette situation, lauréats obligés de quitter leur académie d'origine, est partagée peu ou prou par toutes les académies du sud ainsi que par les DOM, mais jamais de manière aussi brutale que cette année pour l'académie de Bordeaux. Cela va avoir pour conséquence, rapidement, de créer la situation que connaissent la Réunion, les Antilles et la Guyane. Les collègues nommés hors académie cherchent à rentrer au plus vite, réduisant ainsi le nombre de postes d'adjoints susceptibles d'accueillir les reçus concours.

Pour les promotions de classe, le nombre important de lauréats du C1 risque à moyen terme de ralentir l'accès à la hors classe pour les personnels de direction issus du C2 si les pourcentages des différentes classes constituant le corps n'est pas modifié. Le SNPDEN continue de revendiquer une hors classe à 12 % du corps.

En conclusion, plus que jamais, les personnels de direction devront porter une attention de plus en plus grande à leur déroulement de carrière et bâtir une stratégie.

Le SNPDEN, ses élus départementaux, académiques et nationaux et ses commissaires paritaires sont et seront présents auprès de leurs adhérents pour les renseigner, les guider, les aider aux moments de choix importants. Ils continueront de défendre ses mandats tant dans les CAPA que dans les CAPN pour les promotions et les mutations.

***Alain CHARTIER, secrétaire académique adjoint,  
commissaire paritaire national.***

